

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

\$1.00 par année

—OU—

75 CENTIMS CHACUN

—PAR—

25 ABONNEMENTS — 25

PAYÉS D'AVANCE.



ANNONCES :

ON TRAITE DE GRÉ À GRÉ

—AVEC—

L'ADMINISTRATION

POUR

L'INSERTION DE TOUTE ANNONCE.

LA C. M. B. A.

Choisissons nos Sociétés

Dans mon article sous ce titre, du 15 du présent mois, une omission involontaire a fait que, dans le tableau comparatif qui y est inclus, la C. M. B. A. paraît ne pas avoir de fonds de réserve lorsqu'en réalité elle en possède un fort considérable. À la date du dit tableau il se montait à \$75,000, et aujourd'hui il dépasse la somme de \$100,000. Cette somme est le résultat d'un fonds de réserve créé par la C. M. B. A. au grand nombre d'autres associations; mais d'autres raisons font que c'est l'une des Sociétés qui méritent le plus d'attirer notre attention. Elle mérite d'être choisie à plus d'un titre, dont le plus noble est certes bien d'être catholique. Déjà près de quarante mille catholiques dont huit mille du Canada se sont enrôlés sous son drapeau, et tous les jours de nouvelles adhésions viennent grossir ses rangs. Plusieurs Archevêques et Evêques et des centaines de prêtres sont au nombre de ses membres les plus zélés et les plus fidèles. Son succès est grand et c'est avec reconnaissance et amour à la Providence Divine que ses membres proclament ce succès. Œuvre si belle de charité chrétienne et d'amour de la Religion que l'on se demande comment elle est imposée comme but à la C. M. B. A. prend un nouvel essor tous les jours: tous les jours de nouvelles branches se forment et viennent dans le centre nouveau mettre à la portée de tous une de ces associations qui est exceptionnellement bon de posséder.

Le désir, l'ambition plutôt, de la C. M. B. A. est de se répandre assez pour être assez connue et appréciée par tous ceux qui en ont le moyen et la liberté puissent devenir membres. C'est aussi le désir et l'ambition de tous les membres, de ces organes officiels, de tous ses correspondants. Faire apprécier la C. M. B. A. c'est notre ambition à tous, c'est la nôtre propre, pour la faire apprécier il suffit de la faire connaître. Je fais donc lecteurs de l'Écho, vous dire ce que c'est que la C.

M. B. A., et pourquoi elle mérite notre attention et notre choix. Ces considérations feront le sujet de courts articles, dans lesquels aussi, je réfuterai les objections soulevées contre cette belle association et expliquerai son rouage administratif.

Aujourd'hui, pour commencer, je me contenterai de vous dire que, dans ces articles, comme toujours d'ailleurs, je me laisserai guider par l'esprit et les principes de l'Association et que l'on aurait grand tort de vouloir y chercher, même une pensée de propagande malhonnête vis-à-vis de cette Société recommandable et recommandées qui sont ses sœurs et doivent marcher de pair avec la C. M. B. A.

JUSTIN.

UNION ST-JOSEPH

Nous affirmons que l'Union St-Joseph coûte peu et donne beaucoup.

Nous affirmons que son administration coûte des soucis extraordinaires et bien peu d'argent.

Nous affirmons que les quelques dépenses à naître d'une propagande plus active, coûteront peu et rapporteront cent pour un.

Nous sommes entourés de Sociétés sœurs qui ont aussi leurs mérites, qui coûtent relativement peu et donnent beaucoup, mais voyons pour l'Union St-Joseph.

Pour une contribution régulière mensuelle de 40 centims, Elle donne 50 centims par journée de maladie tant et aussi longtemps que dure cette maladie.

Pour une contribution éventuelle actuellement limitée à 50 centims et payable en deux mois, Elle assure à vos représentants, advenant votre décès, un secours de \$500. Et, afin de concilier les intérêts des vivants avec ce paiement aux morts, un règlement garantit que cette contribution au décès ne dépassera pas 50 centims par mois jusqu'à parfait paiement de chaque décédé; en sorte que, au pis aller, la contribution totale des survivants ne peut pas dépasser la somme de \$10.80 par année, quelque soit le nombre des décédés.

Elle paye la somme de \$25.00 à tout sociétaire qui a le malheur de perdre sa femme, sans imposition spéciale aux membres. Durant le seul mois de mars, il a été payé la somme de \$75.00 en rapport avec cette obligation.

Elle a payé en frais d'administration, durant l'année qui vient de s'écouler une somme de \$300.00 seulement (chiffres ronds). Nous ne craignons pas d'affirmer que ce chiffre est de beaucoup le moins élevé, si même on le compare avec les montants proposés dans les dépenses pour les mêmes fins par nos Sociétés sœurs.

Cependant, malgré que ce chiffre soit bien peu élevé, il est assez considérable pour faire une brèche à notre caisse des malades. Comme il devient nécessaire, cette année, d'élever un peu ce crédit de \$300.00, il devient en même temps impossible de fermer les yeux sur son importance.

Pourquoi, et ne pouvant faire autrement en vertu des règlements, nous vous suggérons la motion Decelles ou bien son amendement, lesquels, en substance, pourvoient au paiement, par les membres directement, des frais extraordinaires d'administration. Par la motion proprement dite, cependant, on pourvoit à compensation pour ces membres.

Ce paiement, par une taxe directe, des frais d'administration est-il chose nouvelle?

Les membres de l'Association Catholique de Secours Mutuel dite C. M. B. A., l'institution la plus parfaite que nous connaissions, sont tenus de payer annuellement la somme de 50 centims pour frais d'administration. L'abonnement à un journal officiel quelconque de l'Association se paie en sus.

De même, croyons-nous, pour les Forestiers Catholiques qui, de plus, limitent à un certain nombre de semaines leurs bénéfices pour maladie.

Les membres des Forestiers Indépendants sous la juridiction d'une Cour inférieure, paient \$1.00 chaque année pour frais d'administration et, en retour, reçoivent le journal officiel, tout-petit format, qui paraît une fois chaque mois.

En adoptant la combinaison que

nous suggérons, l'Union St-Joseph demande-t-elle plus que ces Sociétés en vogue ou bien, offre-t-elle moins sous un rapport quelconque? Nous ne le croyons pas!

Nous croyons, au contraire, que là encore l'Union St-Joseph aura acquis un nouveau point de supériorité que votre comité saura bien lui conserver, en employant avec discernement ce que vous lui aurez confié d'intérêts et de capital.

A. M. les Présidents et autres Officiers des Sociétés

Nous vous prions de faire circuler beaucoup, parmi ceux de nos confrères qui ne le reçoivent pas encore, les trois derniers numéros du journal officiel — y compris celui d'aujourd'hui.

Nous vous prions d'en lire la file, durant cette assemblée qui se tiendra le 3 avril, afin que chacun soit parfaitement en état d'accepter, de préférence, la motion Decelles ou de refuser les avantages considérables qu'elle offre en plus de l'amendement.

Nous le répétons, n'ayant aucun intérêt personnel dans le choix qui sera fait — de la motion principale ou de l'amendement — nous accepterons de bonne grâce l'un ou l'autre.

Nous voulons une chose, une seule; et cette chose, nous devons la vouloir tous: Le succès continu de l'Union St-Joseph. Vous pouvez être assuré que, chez tous ceux qui s'intéressent, d'une manière active, à son administration, aucun sacrifice ne coûtera. De votre côté, chers confrères, ne marchandez pas votre concours, vous ne porterez pas encore la plus lourde part du fardeau!

Le comité central qui vous demande ce léger surcroît de contribution, en supportera comme vous l'imposition, — par ses membres individuellement — en plus de son trouble et de ses veilles ordinaires, en plus de ses autres obligations.

Croyez-vous qu'il serait le premier — votre Comité de Régie — à demander un surplus d'impositions s'il était possible d'enlever aux malades, soit en nécessaire, soit même en surplus, pour administrer ces ma-

des ? .... Ne le croyez pas ! ses obligations sont assez multiples et surtout assez onéreuses pour en rabattre plutôt. Cela seul prouve la nécessité qui s'impose.

Il est d'autres preuves encore que nous avons dites ailleurs et que nous répéterons succinctement dans d'autres colonnes.

Faites connaître ces preuves, ces raisons, etc. C'est votre devoir et votre mission. Chargez-vous de justifier cette nécessité qui exige l'imposition d'une légère contribution spéciale. Vous connaissez les faits ; vous savez que une bonne partie de cette imposition sera employée à promouvoir les intérêts des succursales ; vous connaissez l'importance, pour vous, de cette visite.

Comme officiers, vous vous êtes occupés d'administration assez activement jusqu'ici pour affirmer et prouver au besoin qu'il ne faut pas toucher à la caisse des malades pour des fins autres que le paiement des malades. Vous savez que l'Union St-Joseph paye, à même cette caisse des malades, la somme de \$25.00 à tout sociétaire qui a le malheur de perdre sa femme, (ce que aucune autre Société ne fait sans une imposition spéciale.) Vous savez que cette somme de \$25.00 est réclamée assez souvent par des ayant-droits, pour qu'il ne faille pas songer à assiéger cette bonne caisse par le paiement des frais extraordinaires d'administration dont l'acquit, d'ailleurs, doit être effectué en la manière indiquée par l'article 61.

La caisse appartient aux malades et aux bénéficiaires reconnus par les règlements ; c'est pour eux que ces mêmes règlements imposent une contribution de 40 centins—pour leur venir en aide et non pour visiter les succursales en santé. Payons *extrapour* conserver ces dernières en bon état et telles qu'elles pourront jouir, à leur tour, des bénéfices de la Société.

Enfin, la part des malades actuels est sacrée en vertu d'un droit acquis par leur état particulier ; comme nous serons aussi nécessairement bénéficiaires à notre tour, accumulons notre part qui sera et qui est déjà maintenant sacrée.

Donc, trouvons le moyen de concilier ces intérêts sans payer extra ou bien payons allègrement ce que demandé et nécessaire.

Encore une fois nous comptons, pour cela, sur votre dévouement aux intérêts de notre belle Union St-Joseph.

### Ce qu'il faut considérer

1° La nécessité qui s'impose—comme nous l'avons dit, prouvé et comme, d'ailleurs, chacun le reconnaît—de visiter régulièrement chaque semestre les Succursales pour régler les quelques difficultés qui pourraient y naître, pour encourager les confrères qui en font partie ; en un mot, pour se rendre généralement utiles à tous et de mille manières au cours de ces visites.

2° Indemniser plus convenablement le Secrétaire-trésorier général pour la responsabilité et le surcroît d'obligations qui lui incombent.

3° Choisir généreusement celui des deux moyens proposés qui rencontrera le mieux et le plus complètement le but ci-dessus énoncé, dans l'intérêt bien entendu de la société.

Nous n'avons pas à remarquer que la campagne retirera de la combinaison Decelles ou de l'amendement, un avantage plus considérable que la ville. Les obligations sont communes comme les bénéfices eux-mêmes.

Dans notre humble opinion, la motion principale est la meilleure en ce qu'elle est la plus avantageuse aux membres comme à la Société.

Étant donné qu'il faut nécessairement voter une cotisation extraordinaire, il y va de l'intérêt d'un chacun que cette cotisation, en même temps qu'elle rencontre le but proposé quant à ce qui regarde la Société, procure aux membres, à chacun d'eux et directement, le plus possible en compensation.

Or, en adoptant la combinaison Decelles, l'administration nous garantit l'accomplissement des obligations à naître de la visite des succursales, etc. sans frais nouveaux ni à la caisse commune ni aux membres. De plus, la même administration s'engage à vous servir régulièrement et gratis, l'organe hebdomadaire de la Société dont l'abonnement par année, vaut \$1.00. Enfin—et c'est là un dernier avantage qui n'est pas à dédaigner—toujours en vertu de cette combinaison, le prix d'abonnement au dit journal, pour les personnes ne faisant pas encore partie de l'Union St-Joseph, serait fixé à un prix excessivement réduit ; de sorte que, les membres de la Société, en le répandant dans leur entourage, moyennant un abonnement ainsi très réduit, seraient certainement l'œuvre de recrutement le plus efficace.

En votant l'amendement, vous aurez rempli le but principal qui est de procurer certaines ressources extraordinaires, mais sans compensation directe pour les membres. Vous aurez même diminué sensiblement les charges qui pèsent actuellement sur la caisse commune, mais vous n'aurez pas assuré à l'administration un agent de propagande et de recrutement comme susdit.

### A VOTER

Proposé par M. François Decelles, appuyé par le Comité de Régie que :

Une somme de cinquante (50) centins par année, payable vingt-cinq (25) centins au commencement de chaque semestre est imposée et sera due sous les peines ordinaires, quand et comme susdit, par tous et chacun des membres de l'Union St-Joseph. Cette somme de cinquante centins sera employée, par l'administration, à payer les frais d'inspection des succursales et cette partie de l'indemnité au Secrétaire-trésorier général dont l'accroissement de la Société et la multiplicité des affaires rendent le paiement indispensable : de plus, la dite administration sera tenue, à même cette somme de cinquante centins collectée en vertu de la présente résolution, de fournir à chaque membre de l'Union St-Joseph le journal officiel de la dite U-

nion St-Joseph ou un rapport ou avis des affaires généralement quelconques le concernant :

En amendement :

Une somme de trente [30] centins par année, payable quinze [15] centins au commencement de chaque semestre, est imposée et sera due sous les peines ordinaires, quand et comme susdit, par tous et chacun des membres de l'Union St-Joseph, pour la dite somme, être employée au paiement des dépenses d'administration considérées dépenses extraordinaires, telles que l'indemnité au Secrétaire-trésorier général, la visite semi-annuelle des succursales etc, mais sans la distribution régulière et gratuite, aux membres, du ou d'un journal officiel quelconque.

### La Votation

Nous attirons tout particulièrement l'attention des succursales sur l'article 135, et suivants des Règlements. Toutes les conditions y déterminées ont rigoureusement exécutives pour la validité du vote.

Aux termes de l'art 145, le résultat de la votation doit être rédigé au procès-verbal, mis sous enveloppe, scellée et marqué *scrutin* séance tenante. Le président, le Secrétaire-archiviste et les scrutateurs en charge durant l'assemblée, doivent avoir signé ce procès-verbal qui doit aussi indiquer brièvement, dans le cas actuel, le nombre total de votes enregistrés et, combien pour la motion, combien aussi pour l'amendement.

En vertu des articles 116 et 144, la motion Decelles et son amendement doivent être rigoureusement discutés et votés le 3 avril en dehors de St-Hyacinthe.

Tous les membres, même les présidents de Succursales, ont le droit de voter la motion ci-dessus. Le seul empêchement est indiqué dans l'article 141.

### Secours mutuel par le travail

En France, il existe des Sociétés rurales de secours mutuel par le travail. Ci-dessous, nous citons l'article 21 du règlement en vigueur dans l'une de ces Sociétés.

Comme on peut s'en convaincre par la teneur de cet article, les Sociétaires bien portants, sont tenus de se former en brigades pour labourer, semer ou récolter les champs ou la vigne en souffrance, en plus de l'allocation en argent.

Article 21. Les membres du bureau, pénétrés des bons sentiments qui animent les Sociétaires, feront un appel à leur philanthropie lorsqu'un de leurs confrères sera retenu au lit par une longue maladie, sans autres ressources que celles allouées par le règlement, pour lui venir en aide dans la culture de ses terres ou à l'époque de la moisson et des vendanges. A cet effet, on formera immédiatement une brigade de travailleurs en nombre suffisant, sous la direction d'un membre du conseil, pour cultiver la vigne ou le champ en souffrance, ou pour rentrer les récoltes.

Un tour de rôle pour cela sera établi, afin que chaque membre vienne en aide, selon ses moyens, au Sociétaire malade.

Un semblable appel pourra être fait aux femmes de l'association pour soigner le ménage et les enfants d'une mère de famille malade.

### Photo commune

L'Union St-Joseph réunie en assemblée régulière mensuelle à la date du 14 février dernier, confiait à son comité de Régie le soin et l'autorisation d'organiser la célébration de sa fête patronale qui tombe, d'ordinaire le 3e dimanche après Pâques.

Après délibération, ce comité prenant en considération les remarques déjà faites dans ce sens du haut de la chaire, par M. le curé de la Cathédrale, a cru devoir proposer, à chacune d'elles, sa participation à la célébration d'une seule et unique fête-patronale des sociétés catholiques de secours mutuel de cette ville. Des délégués ayant été nommés pour en conférer avec l'Union St-Joseph, quelques réunions préliminaires ont été tenues dans le but de déterminer quand et de quelle manière cette célébration pourrait être organisée.

Nous apprenons avec plaisir que, à la dernière de ces réunions tenue dimanche soir au bureau de M. J. N. Lemieux, il a été unanimement résolu.

1° Que chacune des Sociétés participera à la célébration d'une seule et unique fête patronale, religieuse dite des Sociétés catholiques de Secours Mutuel et de la St-Jean-Baptiste.

2° Que chacune des dites Sociétés catholiques de Secours Mutuel soit appelée à nommer trois délégués lesquels formeront un comité avec charge et pouvoir d'organiser cette célébration pour le jour qu'ils pourront fixer.

3° Ces délégués, ainsi formés en comité comme susdit, pourront s'adjoindre des aides et choisir tels officiers à nommer pour la dite célébration pourvu que ces officiers soient choisis parmi les membres des sociétés de secours mutuel de cette ville.

### Décès

A Acton-Vale, durant la dernière quinzaine, sont décédées les épouses de MM. Camille St-Amour et Pierre Ouellette, membres de l'Union St-Joseph. Nous offrons à ces messieurs aussi cruellement éprouvés les sympathies et les regrets de confrères et amis dévoués dans le malheur qui les frappe.

—Nous traduisons du C. M. B. A. journal, un des organes officiels anglais de l'Association Catholique de Secours Mutuel : "Toutes les sociétés de secours mutuel doivent déployer une grande activité et renforcer continuellement les rangs. Les membres apathiques, qui n'assistent jamais aux assemblées, qui ne sollicitent pas de

nouvelles adhésions, ou qui ne se mettent pas en peine des progrès de l'association ni de son administration, devraient être cotisés spécialement pour compenser l'activité des véritables membres sans laquelle ces membres apathiques auraient bientôt à se plaindre de leur apathie.

L'Association Catholique de Secours Mutuel dite C. M. B. A., durant l'année 1891, a payé la jolie somme de \$640,000, aux veuves et orphelins de ses membres décédés.

Bibliographie

La France catholique et la France juive, par Joseph de Magdeleine : 2 vols. in 12. Prix 5 fr. [franco 6 fr.] Chez Louis Vivès, libraire-éditeur, 13 rue Delambre, à Paris.

S'adresser directement à l'adresse ci-dessus ou aux libraires de cette ville, qui se chargent des commandes.

Voici en quels termes "La France Nouvelle" rendait compte de l'ouvrage, à la date du 8 mars 1892 :

"Un livre nouveau-né, qui vient de paraître à la librairie L. Vivès, un livre à la fois étrange et véridique, piquant, original, sérieux et distingué, un livre qui vient juste à son heure, c'est la France catholique, mise en face de la France judaïco-maçonnique d'aujourd'hui. Pas de cadeau plus opportunément offert aux deux sexes, aux divers âges, aux divers états de la vie, pas d'actualité plus réelle, plus saisissante, plus dramatique. La France, plaisamment dite républicaine, cette France arbitraire, instable et mécréante que, pour la troisième fois, veulent nous imposer des Juifs cosmopolites, coalisés avec nos francs-maçons et nos catholiques apostats, est reproduite par un tableau ferme, impartial, plein d'effets inattendus, riche en couleurs, respectueux de l'histoire.

"L'humour, la verve primesautière, la véhémence et l'originalité de l'auteur animent les personnages sans altérer les physionomies et les caractères, colorent les faits sans nuire à leur désolante réalité...

"Après avoir parcouru cette France évolutionnaire, couverte de sang et de ruines, le lecteur entre dans une région absolument différente. Ses regards tombent sur un tableau suave, admirable, grandiose, où l'œil du chrétien se repose avec amour, où le cœur du patriote puise une invincible espérance.

"Le lecteur se trouve en présence de la vraie France, de celle qu'enfanta et baptisa l'Eglise du Christ, de la France que le christianisme éleva, nobilit, conduisit par la main durant quatorze siècles et couronna du plus glorieux diadème qui soit au monde. La patrie française doit tout à la religion catholique : établissements d'éducation nationale, lois équitables, institutions de bienfaisance, morale publique, chefs-d'œuvre des lettres et des beaux-arts... Notre civilisation moderne, pleine de justice, d'humanité, de grandeur, est fille du catholicisme.

"La pseudo-République n'a su que défaire ce qu'a fait le christianisme. Celui-ci a édifié, celle-là a

démoli ; l'un représente l'affirmation, l'autre la négation. La France catholique s'oriente en haut et montre le ciel ; la France judaïco-maçonnique (que l'auteur appelle ingénieusement dame Caïphe) s'oriente vers la matière et montre le néant.

"Tel est l'ouvrage que M. Vivès offre aux esprits assez français pour ne pas confondre la justice de saint Louis, des Harlay, des Molé, des Malesherbes, avec la justice des Pérvier, des Bouchez, des Fallières.

LA C. M. B. A.

Par les présentes, je nomme l'Écho, de St-Hyacinthe, un organe officiel de la C. M. B. A.

DR J. A. MACCABE, Grand Président.

Avis aux membres de l'Union St-Joseph

Le Secrétaire Trésorier, à St-Hyacinthe, est maintenant prêt à recevoir la contribution des membres chaque dimanche et fête d'obligation immédiatement après la grand messe, en la salle de la Société, soubassement de la cathédrale. De plus, jusqu'à nouvel ordre, on pourra également payer à son domicile, 1 rue Claude, chacun des autres jours de la semaine. Les absents, cependant, pour toute demande d'information ou communication devront s'adresser par écrit au dit Secrétaire-Trésorier qui se fera toujours un devoir de répondre complètement dans tous les ans et à court délai à telle demande

L'Écho, journal hebdomadaire de nouvelles, plus particulièrement voué aux intérêts du Secours Mutuel, est publié par la "Société de publication," sous le contrôle, pour la rédaction, de censeurs ecclésiastiques.

J. B. LALIME, Président.

B. O. BÉLAND, Secrétaire.

J. A. CADOTTE, Administrateur.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à l'administrateur.

AVRIL

Table with 2 columns: Contribution mensuelle, Décès E. Guillet, E. Bouvier, Total à payer. Values: 40, 25, 25, 90.

Assemblée semestrielle d'Avril

Les membres de l'Union St Joseph ne doivent pas oublier qu'ils sont tenus d'assister à l'assemblée régulière mensuelle en même temps que semestrielle qui se tiendra, à chaque endroit où il existe une succursale de la société, le dimanche 3 avril prochain en dehors de St-Hyacinthe, et le dimanche suivant, 10 avril, à St-Hyacinthe. L'assistance à cette assemblée est obligatoire, aux termes de l'article 292 des règlements sous peine de l'amende y déterminée, à

moins d'empêchements tels que ceux et en la manière prévue par l'article 293.

A la Cathédrale—La retraite de dames et de filles s'est ouverte dimanche à la cathédrale. Les heures de exercices religieux seront à 5 heures et domo et neuf heures du matin, et trois et sept heures de l'après-midi.

Transaction—L'hôtel ci-devant occupé par M. Moise Lapietro, sur la place du marché, a été vendu à un canadien d'Etat-Unis. Ce dernier en a pris possession la semaine dernière.

Le R. P. Giffre—Une jolie définition de la jeunesse, ceillie dans l'éloquent sermon de P. Giffre, dimanche à N. D. me : "La jeunesse est le sourire d'un autre vie dont on n'a pas encore vu couler les larmes."

Industrie laitière—Dans le compte rendu que nous avons donné de l'examen de la société d'industrie laitière, nous avons oublié de mentionner le nom de M. Joseph Lemonde, de St-Liboire comme candidat.

Nous nous empressons aujourd'hui de corriger cette erreur, et nous sommes heureux d'ajouter que M. Lemonde est sorti heureux de l'épreuve qu'on lui a fait subir. Nos félicitations.

Fête à St Guillaume—La fête de St Joseph, patron de M. le curé Blais, de St-Guillaume d'Upton, a été dignement célébrée dimanche, le 20 mars. Il y eut messe solennelle, très beau chant et ravissante musique, sous la direction de M. Bruy.

Dans la soirée, les Révérends Sœurs de l'Assomption donnèrent une séance dramatique et musicale. De jolis cadeaux furent offerts à M. le Curé par les élèves du couvent et aussi par M. F. L. Desaulniers, M. P., qui était venu d'Ottawa pour offrir ses souhaits de circonstance à son directeur du collège de Nicolet.

La soirée, au couvent de St Guillaume, fait tout d'honneur aux Révérends Sœurs qu'on a d'habitude qui en était l'objet.

Louis Cyr—Louis Cyr, le Samon canadien, qui vient de surpasser tout ce qu'avait fait le bonhomme fort de l'Angleterre est arrivé à Montréal. Après s'être reposé, l'hercule fera une nouvelle tournée aux Etats-Unis.

M. l'abbé Lafontaine—On dit que M. l'abbé Lafontaine a supplié ses supérieurs de ne pas l'obliger à accepter l'évêché de Chatham. M. Lafontaine prétend, paraît-il, que ce serait forcément interrompre ses études.

Suicide—Un singulier accident a été la conséquence du suicide d'un artilleur dans uno des casernes de Victorie. L'artilleur s'est tiré un coup de fusil en plein corps ; la balle après avoir traversé sa poitrine est allée frapper à la tête un autre soldat, qui a été tué, et est ensuite tombé dans le bras d'un troisième soldat, qui a été grièvement blessé.

LIBRAIRIE RELIGIEUSE

Louis Vivès

13 - Rue Delambre - 13 PARIS, (France)

On peut se procurer à cette librairie tout ce qui concerne la science ecclésiastique : Ecriture Sainte—SS. Pères—Docteurs—Liturgie—Droit Canon—Théologie—Ascétisme—Philosophie—Controverses—Histoire—Vie des Saints—Divers—A des conditions spéciales pour les ecclésiastiques.

25 Fév. '92.

Jos. Morin,

Marchand de Chaussures

(EN FACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE)

M. Morin vient de recevoir un assortiment considérable de marchandises, stock d'automne.

TOUJOURS EN MAINS

VALISES, SACS DE VOYAGE, CUIR A SEMELLE

En gros et en détail.

Spécialité de chaussures fines et élégantes.

J. C. DION,

Commissaire de La Cité Supérieure

COMPTABLE ET AGENT D'ASSURANCE

Informe le public et particulièrement ses confrères de l'Union St-Joseph qu'il représente comme Agent, plusieurs Compagnies d'Assurance Anglaises, Canadiennes et Américaines et qu'il compte sur l'encouragement auquel il a droit.

Queen Insurance, Liverpool and London, & Globe Citizens, Hartford & National.

Bureau : No 9, Rue St-Denis, ST-HYACINTHE.

Remèdes Sauvages

Ne sont-ce pas les herbes et les racines qui servaient de médecine aux anciens ! Avez-vous déjà vu le sauvage se servir de minéraux pour les maladies ? Cette science des herbes et des racines que nos pères connaissaient, s'étant perdue, M. J. P. E. Racicot, de Montréal, à force d'études sérieuses au milieu des indigènes, est enfin parvenu à découvrir ce secret qui faisait la richesse des anciennes familles. Car, quelle est la plus grande richesse d'une famille ? N'est-ce pas la santé ? Ainsi donc, ayez pleine et entière confiance dans l'avenir : vous serez riche et heureux si vous employez dans vos familles les remèdes sauvages de

J. P. E. Racicot,

seul inventeur, propriétaire et manufacturier de remèdes sauvages patentés

1484, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

A ST-HYACINTHE, on peut voir M. Racicot, tous les samedis à l'Hôtel-Windsor, en face du Marché. On peut se procurer là et alors ses Remèdes célèbres pour toutes les maladies.

## ROME ET L'ITALIE

Le 1er mars, le Saint-Père a reçu en audience solennelle les cardinaux, à l'occasion de l'anniversaire de son couronnement.

Dans l'allocution qu'il a prononcée, Léon XIII a rappelé le souvenir d'Innocent III auquel il a fait élever un monument dans la basilique de Latran.

Innocent III, a dit Sa Sainteté, poursuivait durant son pontificat un double but : la libération de la terre Sainte et l'indépendance de l'Eglise. Cette dernière cause est de tous les temps, car elle est liée aux plus hauts intérêts de l'humanité.

Innocent III déclarait que la mort était un gain, si elle était subie pour l'indépendance de l'Eglise, qui ne peut être assurée que par la liberté de la Papauté; à la revendication et à la défense de cette liberté, avec moins de vertu mais non moins de bon vouloir, Nous consacrons Nos soins depuis quatorze ans, au milieu des difficultés qui résultent de la condition des temps et de l'état des esprits.

Au temps d'Innocent III, malgré le mélange des vertus et des vices, le sentiment religieux était prépondérant.

Aujourd'hui, ce sentiment est affaibli dans les individus et il a presque disparu de l'organisation sociale; aussi, des ennemis acharnés poursuivent-ils l'écrasement du christianisme.

C'est pourquoi l'on est porté à désirer, non pas ce que le moyen âge avait de déficient, mais sa foi robuste qui résistait contre tout et qui rendait les nations plus guérissables.

Il faut toutefois se souvenir que l'Eglise possède une vertu invincible que le monde ne comprend pas, mais sur laquelle Nous comptons poursuivre la voie ardue qui nous est tracée pendant le reste de jours que Dieu voudra bien Nous accorder.

## L'ENSILAGE

On vient de tenir à Montréal, une convention pleine d'intérêt pour les cultivateurs de la province de Québec. Nous voulons parler de la première assemblée annuelle de la dite société. "Société d'Economie dans la nourriture du bétail".

L'assemblée était présidée par M. Ewing. Parmi les personnes présentes on remarquait l'hon. M. Beaubien, ministre de l'Agriculture, M. M. Robert Ness et Robert Robertson de Howick; Robert McFarlane et William McFarlane, de Huntingdon; S. A. Fisher, de Knowlton; R. A. Reardon, de Ste-Anne; James Somerville, de Belle Rivière; Miller, de Ste-Thérèse; A. G. McBean et McPherson, de Lancaster; H. S. Foster de Knowlton; Col. Patten, de Brome; L. Simpson, de Valkyfield; Jas. Buchanan, de Saint-Michel; Andrew Boa et Andrew Hislop, de Saint-Laurent; A. E. Garth, de Terrebonne; T. A. Trenholme, Robert Brodie et Robt. Benning, de Côte St-Pierre; James Drummond, D. Drummond, A. Drummond et D.

McLachlan, de la Petite-Côte; Thos. Irving, de Logan's farm; E. H. Barnard, de Sorel; M. McGibbon Graham, Charles Tyler, John Nerbitt, R. Jeffrey, Jas. Hamilton, R. Hamilton, Howard, Cochrane, A. J. Dawes, Harvey McArthur.

La discussion a roulé uniquement sur l'ensilage, sur la manière de récolter les fourrages verts qui doivent être ensilés, sur la manière de les ensiler, sur celle de s'en servir comme nourriture pour les bestiaux et sur les avantages de cette nourriture.

L'hiver au Canada est long; il faut nourrir le bétail à l'étable pendant six longs mois; le moyen le plus économique de faire provision de fourrage pour l'hiver consiste à recourir au silo. C'est pour cela que la nouvelle association veut faire les plus grands efforts pour vulgariser dans cette province l'usage du silo.

Le professeur Robertson a fait une conférence au cours de laquelle il recommande à tous les cultivateurs du pays de construire des silos. Durant la séance de l'après-midi, M. l'abbé Charette a lu un autre travail sur la culture du blé-d'inde pour l'ensilage; M. A. E. Garth a lu un autre travail sur la manière de préparer l'ensilage et de le disposer dans le silo; M. C. P. Tyler a lu un autre travail sur la construction des silos; M. Barnard a parlé des autres fourrages, que le blé-d'inde pour l'ensilage, tels que le trèfle, etc.

L'hon. M. Beaubien a dit qu'il ferait tout en son pouvoir, comme ministre de l'agriculture, pour faire construire au moins un silo dans chaque paroisse de la province de Québec; car il est convaincu que le silo est destiné à enrichir la province; il en a l'expérience sur ses fermes.

Dans la soirée a eu lieu une troisième séance. Le professeur Robertson a alors parlé du rôle que l'agriculture est appelée à jouer dans le progrès et le développement du Canada. Plus le cultivateur sera instruit, a-t-il dit, plus le pays et tous les habitants du pays vivront heureux et prospères.

L'agriculture est la base de la prospérité du commerce et de l'industrie.

Le professeur Robertson fait observer à nos cultivateurs qu'ils ont tort d'accuser la Providence de leurs insuccès; ils devraient, au contraire, s'accuser eux-mêmes. La plupart du temps, ils ne réussissent pas, parce qu'ils cultivent mal, ou qu'ils se livrent à des genres de culture qui ne conviennent ni au terrain qu'ils possèdent, ni aux circonstances dans lesquelles ils sont placés.

Une quatrième et dernière séance a eu lieu.

M. Dawes a lu un travail sur l'ensilage comme engrais pour le bétail. Il démontra la nécessité d'ajouter de la moulée à cette nourriture, attendu que le blé-d'inde n'est pas une nourriture complète et qu'aucun bétail ne peut en consommer suffisamment pour engraisser.

M. Macpherson prit ensuite la parole et indiqua trois modes de faire de la culture avec avantage: 1o vendre tout le produit de la ferme, 2o engraisser le bétail avec les produits de la ferme; 3o produire au mo-

yen de nourritures achetées. Il se prononça pour cette dernière méthode.

M. Bernard insista sur la nécessité de tenir les vaches proprement, tant au point de vue de la santé de l'animal que pour l'économie de la nourriture.

Le président termina la convention déclarant que le silo est destiné à accomplir toute une révolution dans l'industrie agricole, si tout le monde veut bien se pénétrer de son immense importance.

Les chambres de commerce seront priées de donner leur encouragement à la construction de silos.

La nouvelle association tiendra généralement ses séances à Montréal.

## LES FORÊTS DU ST-MAURICE

## SOURCE FUTURE DE RICHESSES

Sous ce titre, le journal *The New-York Sun*, vient de publier partie d'un rapport transmis au gouvernement de l'Etat de New-York par M. N. Smith, consul américain, résidant à Trois-Rivières. Nous reproduisons cet écrit, en commençant par les remarques du journal:

"M. Nico Smith, qui est marié à l'une des filles de feu Horace Greeley, est consul à Trois-Rivières, Canada, d'où il vient d'adresser au gouvernement de l'Etat un intéressant rapport sur le commerce et les industries de cette cité. Les exportations mentionnées à ce rapport indiquent que la ville progresse et la désignent à l'attention des manufacturiers. C'était une localité stationnaire jusqu'au moment où elle s'éveilla dans la crainte de périr d'inaction. Des emplacements pour manufactures, des subventions en argent, des exemptions de taxes furent offertes, et plusieurs établissements industriels s'y érigèrent". Dans son rapport, M. Smith dit:

"Le hasard déjoue souvent les prévisions que l'on fait sur la destinée d'une ville. Pendant que les conseillers municipaux se torturaient l'esprit pour amener le progrès dans leur ville, mais presque sans espoir, des manufacturiers de papier des Etats Unis, à la recherche de matière première pour alimenter leurs manufactures jetaient inopinément les yeux sur les forêts du St-Maurice d'où l'on n'avait tiré jusque-là que le cèdre et le pin. En moins de douze mois 2 500 milles carrés de ces forêts devenaient leur propriété.

"La Compagnie de pulpe des Laurentides, de New York, possède 324 milles carrés de "limites" et a bâti une manufacture qui lui coûte \$60,000. En 1890, première année de son existence, et toute inconnue qu'elle était encore, cette manufacture exportait aux Etats-Unis 5,426,460 livres de ses produits. Les compagnies de pulpe de Glen Falls et de Ticondéra, New-York, ont acheté 437 milles carrés de ces terres à bois, et doivent, dit-on, commencer bientôt la construction de manufactures. Deux grandes compagnies du Michigan possèdent 1683 milles carrés de limites, et une autre compagnie de New York est en négociation pour en acquérir 1000 milles.

"Trois-Rivières ne paraît pas s'être douté que ces forêts qu'elle croyait de rebut, seraient un jour si riches; que la pierre rejetée par le constructeur, deviendrait la pierre angulaire de l'édifice. Comme toutes ces entreprises font appel de l'emploi à 1200 hommes au moins, il est inutile pour moi d'ajouter que ce sera un progrès pour la ville.

## SŒURS DE ST-JOSEPH

Samedi dernier, fête de bienheureux Pere et protecteur de cette communauté, il y eut profession de Sœur Amanda Lapointe, dite Ste Elizabeth, de St Roch de Richelieu, et prise d'habit des postulantes Rose Park, dite Ste Ephrasie, de New-York, Rosalie Lévêque, dite Marie de la Visitation, de Manchester, E.-U., Eugénie Roux, dite St François de Sales, de Frersville, Ouida Giroix, dite St Grégoire le Grand, de St Grégoire d'Iberville, Valida Curtier, dite Ste Rose de Lima, de St Jean d'Iberville, Louise Aune Bernier, dite St Jean Berchmans, de St-Hyacinthe, Mathilde Lalumière, dite Ste Catherine de Sienna, de North Stuckely.

La cérémonie a été présidée par Monseigneur l'Evêque de St-Hyacinthe, et le sermon de circonstance donné par le Révd. M. Decelles, Curé de Sorel.

## LES STATIONS DU CAREME A MONTREAL

L'éminent prédicateur des Stations du carême, le R. P. Gaffre, continue ses éloquentes sermons à Notre-Dame.

Dimanche avec une éloquence entraînante il a traité un sujet de haute philosophie "La loi devant la science moderne".

Il a démontré, avec énergie et lucidité, que la loi chrétienne n'est pas incompatible avec la science contemporaine et qu'au contraire elle est avec elle en parfaite harmonie.

Ce sont, dit-il, les demis savants qui ne sont pas croyants, et il cita à ce propos les paroles de la Harpe: "Je suis devenu croyant parce que j'ai étudié. Etudiez vous-mêmes et vous le deviendrez".

Sa péroraison fut des plus magnifiques. Il y avait à Notre-Dame un tel concours immense de fidèles.

## ECHOS

De retour—L'Honorable M. de La-Bruère est de retour de Québec où il était allé prendre possession de ses bureaux en sa qualité d'Orateur du Conseil.

De retour—Les RR. PP. Duchaussois et Hago sont revenus de Québec en cette ville mardi dernier. Le P. Dalaire est allé à Louiseville.

Hôtel-Dieu—Monseigneur l'Evêque de St-Hyacinthe, assisté de MM. Chabers et Bonin, a reçu mardi, 22 courant, dans l'Eglise de l'Hôtel-Dieu de cette ville, les vœux de religion des dames Malvina Angers, de Woodcockett, E.U.; Pamela Archambault, dite St André Avellio, de St

Denis; Josephine Lemieux de Watton; Adeline Bonin, dite Mrs Emélie, de St-Hilaire; Philomène McDonald, de Fall-River, E.U.; Rosilda Girard, dite St-Amable, de St-Denis; Marcelino Martin, dite St-Vincent, de St-Dominique. Avant cette cérémonie, Monseigneur avait donné à la salle de communautés l'Habit de l'Institut aux postulantes Malvina Binglo, dite St-Pierre d'Alicantara, de St-Paul d'Abbotsford; Marie Louise Lemieux, de St-Charles, Richelieu; Albina Rainville, de St-Antoine, Richelieu.

L'instruction a été donnée par le Revd. M. Leflamme, chapelain du monastère du Précieux Sang.

**Condolances**—A une assemblée spéciale convoquée par le président du Cercle Montréal, les résolutions suivantes ont été adoptées: Sur proposition de MM. Arth. Côté et A. Beauregard, secondé par MM. Adélar Lapierre et Arth. Vigeant, il est résolu que les confrères du cercle ont appris avec douleur la mort de l'épouse de M. D. Lussier, le trésorier du cercle; qu'une délégation assista aux funérailles de Mde Lussier; que les présentes résolutions soient transmises à la famille de M. D. Lussier ainsi qu'aux journaux de la ville.

J. C. ROULEAU, Secrétaire.

**Acton**—Le Revd. M. O. Pelletier, vicaire curé de St-Robert et maintenant au séminaire, a acheté la propriété de M. Jos. Descoiteau, il a l'intention de demeurer en notre ville près de sa nièce Madame J. E. Mercier.

Notre ami M. Descoiteau part cette semaine avec sa famille pour les Etats-Unis, dans le but de s'y établir, nous lui souhaitons succès dans son nouveau pays d'adoption.

Les contribuables de la ville vont être appelés à se choisir un conseiller lundi, le 8 courant en remplacement de M. Jos. Descoiteau.

Le conseil de ville, à sa séance du 15 courant, étant un ajournement de la session mensuelle, a passé un règlement pour trois licences d'hôtel, au lieu de six l'année dernière.

Samedi, le 19 courant, à la messe, il y avait chant et musique en l'honneur de St-Joseph, fête patronale de notre digne curé, M. Bvd. M. J. Jodois. Les élèves du séminaire ont eu grand succès.

M. Pierre Chapdelaine, bourgeois d'Acton, doit partir ces jours-ci, pour Holyoke, Mass., afin d'aller recueillir la succession de sa femme Lucie Chapdelaine, décédée ab intestat, elle a trois frères et deux sœurs. Le notaire Raicho a commencé à préparer les papiers nécessaires. On croit que la succession est dans les \$6,000.

M. Aloise Berthiaume, de St-Hyacinthe, propriétaire de notre église, était en ville samedi.

**Nouveau journal**—Il vient de paraître Providence, R.I., un nouveau journal hebdomadaire, Le Courrier du Rhode Island. Bonne vie et succès au confrère.

**Incendie**—Le magnifique édifice de la paroisse de St-Jean, N. B., a été détruit par un incendie.

**Reçu**—M. Nault, Régistrateur et Officier rapporteur, vient de recevoir l'argent du gouvernement provincial, pour payer les sous-officiers rapporteurs, les greffiers et les différentes dépenses que le gouvernement a faites lors des dernières élections.

**Morant**—L'hon. Alexander McKensie, ancien premier ministre du Canada, est arrivé à Toronto.

**Tué par un arbre**—Un jeune homme du nom de Donald J. McDonald, de Tingwick, Cantons de l'Est, a été tué instantanément lundi dernier par la chute d'un

arbre qu'il était à bûcher et qui lui est tombé sur la tête.

**Les écoles du Manitoba**—Le Conseil Privé a accordé la permission d'en appeler du jugement de la cour Suprême sur la question des Ecoles du Manitoba.

**Lettre pastorale**—L'Univers et le Monde, de Paris, publient, en l'accompagnant d'éloges, la lettre collective des évêques des provinces ecclésiastiques de Québec et Montréal, sur les élections.

**Une gare en feu**—La belle gare du New-York, N.-w.-Haven and Hartford Railroad à New-Haven, Connecticut, a été presque totalement détruite pendant la soirée du 21 par un désastreux incendie. Il n'y a pas eu d'accidents de personnes, mais les pertes matérielles s'élevaient à \$357,000 environ.

**Pénible accident**—Il est arrivé à Québec un accident des plus pénibles qui prouve une fois de plus jusqu'à quel point les charretiers sont imprudents et même fanfarons en conduisant leur attelage.

Vers 9 heures du matin, un jeune Dugal, fils de M. Dugal, typographe à l'Événement, traversait la rue de la Fabrique en face de chez M. Lavigne, quand un charretier dont on n'a pu se procurer le nom, descendant à toute bride, renversa le corne et continua sa route sans s'occuper de sa victime. On lui cria d'arrêter, mais il ne détourna seulement point la tête.

On releva le jeune garçon dont les douleurs lui faisaient jeter des cris déchirants. Il avait la jambe droite casée et plusieurs contusions à la figure. On le transporta à l'Hôtel-Dieu où les Drs Catelliers et Hearn, réduisirent la fracture.

Le pauvre petit garçon, tout le temps de l'opération, a poussé des cris affreux qui exprimaient sa douleur.

Le jeune Dugal est âgé de 15 ans. Son père est bien décidé à donner une leçon au malotru, sans cœur, cause de tout mal.

**Concord, New-Hampshire**—L'association canadienne française de Concord a donné \$400 pour l'achat d'un terrain où doit être érigée la nouvelle église catholique de Concord; ce don fait honneur à la société et elle s'est acquise des félicitations méritées.

**Parlement**—On est à former en ce moment à Montréal un Parlement-Ecole où les jeunes gens des deux partis politiques pourront se former aux routines parlementaires du pays.

**Mort subite**—Une dame Demers du 9. rang de St-Dominique qui s'était rendue au marché samedi, est morte subitement en se rendant chez son fils, qui demore en cette ville.

On ne connaît pas encore la cause de cette mort, on croit cependant que c'est la paralysie du cœur.

**Départ**—Le Dr A. Dusseault, fils de M. N. T. Dusseault, de Sherbrooke, part cette semaine pour New-York où il passera quelques semaines et d'où il s'embarquera sur le transatlantique, La Gascoyne, pour Paris, Berlin et Londres. M. Dusseault s'en va en Europe suivre les cours des maîtres de l'art et étudiera de près dans les grands hôpitaux les maladies des yeux, des oreilles et de la gorge, qu'il a prises pour spécialité. Il sera absent deux ans et nous reverra, nous sommes sûr, passé maître dans son art.

**Arrivés de France**—Trois jeunes Français de la meilleure apparence, tous trois du même âge (vingt-deux ans), sont arrivés à Québec, et partent aujourd'hui même pour Ste-Anne de Lapointe, où ils doivent suivre un cours d'agriculture pratique avant d'aller se fixer au Manitoba, dans le voisinage de Winnipeg. Ce sont MM.

Forstall, dont le père est conservateur de forêts à Aix-en-Provence, LeFouchier, de Madras, Indes Orientales, et François Ozanam, fils du Dr Ozanam de Paris, et neveu de l'illustre fondeur de la Société St-Vincent-de-Paul.

**Lewis, M.**—Le sirop d'érable a fait son apparition sur le marché. Il se vend 12 cts. la livre.

—A la fin du carême il y aura un retraite pour les hommes et pour les femmes. Le R. P. Toutain, autrefois de cette ville, sera le prédicateur de la retraite des femmes.

**Pas réduit**—Suivant une déclaration de M. Adolphe Caron, ministre des postes, le taux des timbres des lettres ne sera pas réduit de trois à deux cents.

**Nomination**—M. le docteur Henri Lacoursière, de St-Victor de Triung comté de Beauport, a été nommé coroner conjointement avec MM. Malcolm Genest et Jules Tachereau pour le district de Beauport.

**L'influenza**—L'influenza donne toujours lieu à de nombreuses études de la part des corps savants dans le monde entier. A la faculté de médecine de Paris, on considère, après les récentes découvertes du bacille de la grippe, qu'en réalité cette maladie n'est pas grave par elle-même, mais qu'elle est facilement compliquée par d'autres maladies infectieuses, souvent très sérieuses. Comm. traitement préventif, la Faculté recommande l'antiseptie de la gorge, du nez et de la bouche par des lavages avec des essences. L'usage de l'huile de foie de morue a donné pour les malades d'excellents résultats.

**Le foin**—Le *Moniteur du Commerce* dit: Le foin est très rare dans les alentours de St-Jean. Il se vend \$14 50 la tonne sur les chars. Le foin importé de Québec est d'une qualité inférieure et ne vaut pas donner entière satisfaction. Il y a plusieurs fermiers dans les environs de St-Hurast qui feraient de bonnes affaires s'ils exportaient leur foin à St-Jean.

**Berthier**—Si l'usine de Berthier n'est pas mise en opération, plusieurs familles se proposent de laisser Berthier, dès le printemps prochain.

—Il est rumored que la Banque Ville-Marie continuera ses opérations à Berthier le printemps prochain.

**Recensement**—Le recensement de la Nouvelle-Galles du Sud accuse une population de 1,132,234 âmes. La ville de Sydney contient une population de 333,386 âmes.

**Les catholiques à Berlin**—La *Gazette Piémontaise* annonce que S. S. Léon XIII a résolu d'instituer à Berlin un diocèse catholique; il y aurait plus de 130,000 catholiques dans la capitale de l'Allemagne.

L'empereur d'Allemagne serait favorable à ce projet.

DECES

En cette ville le 18 du courant, est décédée Madame Elmire Thibault, épouse de M. Damaon Lussier, à l'âge de 41 ans. Elle laisse pour héritiers sa fille et son époux inconsolable.  
B. I. P.

Assortiment complet de poêles de cuisine, poêles doubles, charnues, cribles, semeuses, moulins à faucher, moissonneuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

Achetez vos charrues chez L. G. Bédard.

LIBRAIRIE

—DU—

SACRE - CŒUR

Tapisseries!  
Bordures!  
Décorations de plafonds!

Nous venons de recevoir directement, des manufactures Américaines et Canadiennes, un magnifique assortiment de tapisseries, bordures et décorations, dessins des plus riches et des plus nouveaux, prix les plus bas. Une visite est respectueusement sollicitée!

L. A. CHOQUET & FRERE,

Coin des rues Cascades et Mondor,

ST - HYACINTHE

GROS ET DÉTAIL.

JOS. DALBEC,

SELLIER

Rue Cascades

ST - HYACINTHE.

Spécialité: Harnais fins, attelages simples et doubles.

Réparations sous le plus court délai. Ouvrage garanti et à des prix défiant toute compétition.

MONDAMOUREUX

DE CONSTRUCTIONS EN PIERRE, BRIQUE ET BOIS

De constructions en pierre, brique et bois

SPECIALITÉ:

Ouvrages en Ciment, Four-naises, Fours, etc.

H. N. BERNIER

DE CONSTRUCTIONS EN PIERRE, BRIQUE ET BOIS

Poser d'appareils de Chauffage, d'Eclairage, de Bains, etc.

Cabinets d'aisance, ovlors (Sinks) etc.

D'après les systèmes les plus perfectionnés.

TOUJOURS EN MAINS:

TUYAUX EN GRÈS.

128, Rue Cascades

ST - HYACINTHE.

*Mgr d'Hulst*—Mgr d'Hulst a été élu, au commencement du mois, député du Finistère à la chambre des représentants en France. La votation a donné le résultat suivant :

Mgr d'Hulst.....	11,103	ELU
MM. Leffèvre, rép.....	117	
Vigier, humanitaire.	1	
Blancs et divers.....	760	

Il s'arrissait comme l'on sait, de remplacer Mgr Freppel, décédé.

*Le Navigateur Behring*—On a célébré récemment à S-Petersbourg le 150<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Behring le grand navigateur russe qui a donné son nom à la mer et au détroit de Behring, ainsi qu'à l'une des îles du groupe du Commandeur sur laquelle se trouve son tombeau. Son tombeau est placé sur une des îles aléoutiennes, où il a été inhumé le 8 décembre 1771.

La société de géographie de St-Pétersbourg se propose d'élever sur la tombe solitaire de ce grand navigateur un monument digne de l'homme qui y est enlevé.

*Société des Artisans Canadiens Français*—A une assemblée régulière du bureau de direction de cette société tenue le 22 mars courant, les résolutions suivantes furent votées à l'unanimité.

Proposé par M. L. A. Choquet, appuyé par M. E. J. Labonté, que le bureau de direction à appris avec douleur la mort de Madame D. Lusier, épouse de M. D. Lusier, un des directeurs de notre société en cette ville, que des résolutions de condoléances soient votées, et que copie des présentes soit transmise à sa famille, ainsi qu'aux journaux de cette ville Azréc.

Proposé par M. A. ph. Ducharme, appuyé par M. D. Lusier, que le bureau de direction à appris avec douleur la mort de M. Tar-crède Amiot un de nos confrères, et beau-frère de M. La Laplante, un des directeurs de notre société en cette ville, que des résolutions de condoléances soient votées, et que copie des présentes soit transmise à M. Louis Laplante, ainsi qu'aux journaux de cette ville. Azréc.

J. N. LEMIEUX  
Secr. Arch.

Achetez vos moulins à faucher, moissonneuses et semeuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

## L'IMPOSTEUR

### III

Yves applaudit à son tour comme devant le faire tout invité sachant vivre ; puis il se mit à causer brillamment. Sa verve, toute parisienne, faisait contraste avec tout cet ensemble vieillot de la villa des Muses. Hélène, le seul bouton de rose au milieu de ces fleurs effeuillées, l'écoutait avec ravissement. Quant à lord Elliot, muet et l'œil attristé, il trouvait la soirée longue. Il se leva vivement. On se hâta de venir de sonner à l'horloge de la chapelle voisine. C'était une veillée indue chez le savant et de chaleureuses poignées de mains furent échangées.

Yves de Villepreux suivait la foule qui le ramenait chez lui. La nuit était claire ; les fers de

son cheval sonnaient sur les pavés d'Athènes, et le cavalier s'étonnait de trouver au fond de son être tant d'émotions diverses. L'ambitieux qui, si longtemps, avait cru son cœur mort, comprenait, au contraire, qu'il pourrait aimer avec fougue. Rien n'était modéré dans cette nature énergique, capable de bien comme de mal, suivant les circonstances. Il s'attardait délicieusement dans le souvenir de cette jeune fille si gracieuse en amazone, si belle dans son effroi sur le cheval emporté, si touchante dans sa reconnaissance, si timide et si troublée en lui offrant le glyco.

—Et après ? murmurait en Yves l'immortelle conscience. Et après ?... As-tu le droit de l'aimer cette enfant si confiante et si candide ?

Mais, que lui importait après, si pendant était plein d'attrait. Et Villepreux imposait le mutisme à sa conscience, et lui criait :

—Mais fais donc silence. Par pitié, laisse-moi un peu vivre.. Si j'aime à rêver, pourquoi ne rêverais-je pas ?

### IV

Les semaines s'écoulaient et la sympathie du marquis de Villepreux était devenue un sentiment profond. Il se laissait aller au courant et ne réfléchissait pas à l'écueil où, forcément, viendrait échouer et se briser son amour. Il ne voulait pas songer à l'impasse dans laquelle s'engageait. Séduit par la beauté de Mlle Michelin, par son talent, par son esprit, par sa sincérité même, il la retrouvait avec une joie toujours nouvelle. Non seulement il allait la voir chez son grand-père, mais il était assidu dans toutes les maisons où il avait l'espérance de la rencontrer. Peu à peu, il pénétrait dans sa confiance, il s'initiait aux détails de sa vie ; il questionnait sur ses travaux, sur l'art qu'elle aimait à la passion. De sa vie antérieure, lui ne parlait que bien rarement, et toujours avec répugnance, comme s'il eut éprouvé un sentiment pénible. Cette réserve lui valait une bonne note près des tantes d'Hélène, sans cesse occupées à observer le beau et jeune étranger, avec tact esprit et cœur, selon les expressions de Mlle Alix.

—Il a tout pour lui, murmurait-elle à l'oreille de sa sœur. Richesse, noblesse, et avec cela tant de modestie. Jamais un mot venant rappeler à tous la grandeur de ses ancêtres.

Et elle avaient des sourires émus pour cet homme bien élevé, pour ce gentilhomme de race, qui traitait leur nièce avec

un respect, une délicatesse qui les ravissaient.

Que la passion est inconséquente ! Le marquis de Villepreux voulait être aimé et il ne le voulait pas.

A chaque visite, il se jurait qu'il ne se rendrait plus à la villa des Muses, et chaque dimanche, jour où Mlle de Deauville recevaient les jeunes gens bien élevés d'Athènes, où l'on causait, avec l'amabilité française et le sel attique, sous le berceau de roses, où l'on dansait quelquefois à l'ombre des mûriers, Yves, reparaisait, toujours plus épris. Puis ses visites se multiplièrent ; elles devinrent plus intimes, et, au contact d'Hélène, il sentait renaitre et palper en lui des impressions d'autrefois, flétries et deséchées. Il devenait meilleur, moins ambitieux, moins affolé d'orgueil. Il préférait le jadrin paisible de la villa à tous les salons d'Athènes. Là, dans ces réunions brillantes, il n'était un ami pour personne. On l'admirait, mais on ne l'aimait pas. On désirait sa venue parce que, par sa présence, il donnait du lustre à une fête, mais on ne le regrettait jamais. Si son nom était prononcé, c'était surtout avec un sentiment d'envie. Si ses amis, les parasites de ses millions, lui servaient la main, c'est qu'ils espéraient bien extraire de cette chaude étreinte l'emprunt de quelques pièces d'or. Et le gentilhomme, qui s'était d'abord enivré de sa richesse, commençait à se prendre de dégoût pour tous ces gens, dont sa fortune servait les ambitions ; pour tous ces flatteurs qui, sans cesse, l'adulaient. Il se blasiait sur le luxe, et ne lui trouvait plus autant de saveur. Il n'aimait plus que ce banc de marbre, à l'ombre des mûriers, où il demeurait assis près de celle qu'il adorait tout bas.

Pourtant le jeune marquis, après avoir reçu dans la société d'Athènes un accueil si empressé, ne pouvait et ne voulait abandonner ses nouvelles relations. Chaque semaine, il réunissait tous ceux qui, dans les salons, se faisaient remarquer par leur élégance. Un des soirs consacrés aux réceptions, il vit donc arriver ses brillants amis. On soupa, on prit des sorbets, on joua aux cartes ; ce fut très-gai. Mais quand Yves se retrouva seul dans son salon turc, quand ces amis bruyants eurent quitté l'appartement de la rue d'Hermès, ne laissant d'autres souvenirs que des cartes brouillées, sur la table du jeu, qu'une épaisse fumée de tabac levantin, que des bougies, brûlées jusqu'à la bobèche, dans

les candélabres, Yves s'assit tout rêveur. Cette fête l'avait énévélé, sa gaieté avait été toute factice, et là, pensif sur son divan, il demeurait la tête tout à la fois pesante et creuse. Il fallait autre chose pour le contenter que le punch, les cartes et le luxe. Oh ! le cœur a d'insondables désirs. C'est triste d'être solitaire à son foyer, d'être tout seul sur ce divan, où l'on causerait si bien à deux.

Insensiblement, les traits du marquis se détendaient, un faible sourire s'esquissait sur ses lèvres, tandis que l'idée du mariage se glissait dans son cerveau. Hélène ! Elle se nommait Hélène, celle qu'il eût tant voulu pour être la campagne de sa vie. Hélène ! quel doux nom ! Et il le prononçait tout bas, pour lui-même, avec un sourire de tendresse.

Puis tout à coup il se leva, les traits durcis et répondant à sa pensée.

—Non, fit-il avec rudesse. C'est impossible.

Il arpenta d'un pas vif son salon que la lune inondait de clartés ; l'odeur du jasmin, qui s'enroulait aux colonnes du portique, lui vint en bouffées enivrantes par sa fenêtre tenue ouverte, pour apporter la fraîcheur du soir.

—Impossible, reprit-il. Songer à lui donner un nom et un patrimoine qui ne sont pas les miens. Je suis fou.

Il retomba affaissé sur son divan, cacha son visage entre ses deux mains.

Le châtiement commençait. Il allait être puni par son amour. Qu'il allait souffrir ; car il l'aimait ardemment ; il l'aimait à lui donner sa vie. Mais la tromper ! Mais lui mentir ! Oh ! quoique ténéraire jusqu'à cette mauvaise action qu'il avait commise, quoique hardi comme ces pirates qui sillonnaient jadis la Méditerranée, son audace n'irait pas jusque-là. Les tromper tous, oui, tous ; il se risquait du monde, il se moquait des indifférents, vaniteux, égoïstes et flatteurs : il éprouvait une joie ironique à les obliger à le saluer très bas, lui, le fils du pêcheur. Mais elle ? Quoi, lui mentir, à cette enfant si candide et d'une droiture si noble. Quoi, la tromper, quand elle n'était pas capable de soupçonner une trahison. Tromper cette aimante jeune fille, comment en avoir le courage ? Offrir son amour à Hélène lui eût paru un blasphème. Il ne serait pas lâche et faux à ce point. Et, si un jour on venait à découvrir son vol infâme ! Il voulait bien rougir devant tous, être accusé devant un tribunal, subir

une peine infamante ; mais il ne se sentait pas la force d'encourir le mépris d'Hélène.

La nuit s'avancait ; la tête d'Yves devenait de plus en plus lourde, ses mains étaient brûlantes.

—Moi devenir son mari ! prononça-t-il enfin d'un voix si troublée qu'il en tressaillit ; et son miroir de Venise, éclairé par la lune, lui renvoya son propre visage si pâle qu'il crut voir un fantôme.

—Moi, devenir son mari ! redit-il une seconde fois.

Puis, laissant tomber sa tête sur sa poitrine, il demeura comme anéanti. Au-dedans de lui-même, c'était un de ces combats plus terrible qu'une bataille sanglante. La passion vive et la conscience indestructible luttaient désespérément ; l'une, enflammée, attaquant à fond, furieusement, avec des coups droits ; l'autre, impassible, inébranlable, répétant toujours.

—Tu ne dois pas la tromper, cette enfant si confiante. Non, tu ne le peux pas. Tu ne seras pas lâche à ce point.

Et la passion fuyait, vaincue ; puis elle revenait avec des raisonnements subtils.

Oh ! comme il aimait cette chère Hélène. Elle ignorerait toujours le vol dont il s'était rendu coupable. Elle serait heureuse, n'ayant point de soupçons.

—Tu ne seras pas lâche à ce point, répétait la conscience ; non, tu ne le seras pas.

Oh ! la conscience. On ne peut donc l'anéantir, se disait Yves avec une sorte de désespoir. Mais qu'est-ce donc que la conscience ? Qu'est-ce donc que cette fibre étrange et gênante qui est particulière à l'homme ?

Une expression douloureuse se marquait sur les traits de Villepreux. Il prenait une résolution énergique. Il partirait. Il quitterait cette enfant, dont l'amour eût fait la joie de sa vie. Il la quitterait. Il renoncerait à jamais au charme des heures passées près d'elle, passées à l'ombre des muriers, aux pieds des Muses en marbre. Que son cœur serait assésé ! Mais il s'en irait avec courage. Il errerait d'une rive à l'autre. Il imiterait ces Grecs voyageurs, qui ont dans le sang de leurs veines quelque chose de la mobilité des flots. Sans cesse ils s'exilent, ces enfants de l'Attique. Dès que la famille est trop nombreuse pour le maigre sol qui fournit à sa subsistance, elle se dissimine suivant l'exemple des tribus d'abeilles qui, là-bas, font leur miel sur le mont Hymette. Il partirait ; et, peut-être, il oublierait. Il partirait..... bientôt.

Mais le lendemain Yves revit Hélène, et, au moment de quitter Athènes, d'adopter à jamais la vie errante, la vie d'aventures, il se trouva lâchement faible. Pauvre et fragile ro-

seau que l'homme. Pauvre herbe des champs qui ondule à toutes les brises. Non, il ne pouvait quitter Mlle Michelin, il n'en avait pas le courage. Il ne l'épouserait pas ; mais il la reverrait... de loin en loin... Puis, ses visites, rares d'abord, redevinrent fréquentes ; et, doucement, Hélène s'habitua à la présence du fier gentilhomme. Elle finit par l'attendre chaque jour. Elle reconnaissait son pas souple sous les arcades de la cour, et, quand il entra dans le salon, elle sentait la joie l'envahir.

C'était une impression que jamais elle n'avait ressentie jusque-là ; une allégresse de cœur, un bonheur de vivre qu'elle voulait attribuer à la beauté du ciel, à l'air tiède et embaumé du parfum des fleurs ; mais elle savait bien qu'elle essayait de s'abuser elle-même, et que, si ses jours étaient pleins de lumière et de joie, c'est qu'en ce monde il y avait un être de plus qu'elle aimait. Les semaines passaient, et la lutte s'accroissait dans le cœur de Villepreux ; il se prenait en mépris, car il se trouvait indignement lâche. Ses nuits étaient sans sommeil. Il éprouvait une angoisse indicible.... Mais était-ce l'heure de rompre ?

En ce moment, le vieux Michelin se trouvait dans d'inextricables embarras financiers. Il avait inconsidérément sacrifié des sommes énormes pour faire acheter les feuilles si heureuses, auxquelles il devait la Minerve casquée ; et son homme d'affaires, en lui refusant de nouveaux prêts, lui avait fait sonder un gouffre. Tous ses biens étaient hypothéqués ; ses créanciers devenaient tyranniques et réclamaient. Hélène n'aurait pas d'autre patrimoine que les collections de son grand-père, que des livres, des statues et des médailles. Yves songeait à cette ruine imminente.

—Ah ! s'il partait maintenant s'il quittait la Grèce, celle qu'il aimait le prendrait pour un chasseur de dots.... pour un ambitieux vulgaire.

Mais, si toujours elle ignorait sa faute ? S'il gardait, pour lui seul, tous les remords ? Bientôt elle serait très pauvre ; car le vieux Michelin ne saurait restreindre ses folles dépenses. Il était de la famille de ce Cellini qui, voyant que le bronze en fusion allait manquer dans le moule de son Jupiter, jeta à la fournaise de la vaisselle d'or et d'argent ciselée de sa main. Certes la ruine prochaine de l'archéologue était certaine. Quelle tristesse : Hélène obligée de vivre pauvrement dans un siècle où chacun reçoit des honneurs en raison de sa valeur pécuniaire. Hélène obligée de travailler de

ses mains, de sans cesse pétrir la terre glaise pour faire vivre les siens. Ah ! pauvre enfant !... Mais s'il conservait, au plus profond de son âme, le secret de sa piraterie, elle serait aimée et riche. C'était la vie cela, l'unique existence enviable.

Il pensait ainsi, accoudé sur le mur de la terrasse faisant suite à son salon turc. La chaude lumière empourprait sa tête brune et faisait ressortir la finesse de ses traits. Plus d'un passant, dans la rue d'Hermès, regardait ce jeune homme si beau et si rêveur ; mais lui ne les voyait pas absorbé dans sa cruelle songerie. Il subissait une nouvelle fois l'assaut terrible de la tentation.

Et, comme il n'avait pour se défendre contre son amour que ses propres forces, à chaque minute il perdait du terrain. Il ne savait plus demander l'aide du ciel aux moments difficiles, et déjà elle s'était évanouie l'énergique résolution prise naguère. Il ne disait plus : "Je n'épouserai pas Hélène."

Mais s'introduirait-il par fraude dans la famille du vieux savant ? Apporterait-il son passé souillé à cet avenir de jeune femme qui serait glorieux ? Se présenterait-il comme un fiancé noble et riche à cette jeune fille loyale et sincère ? Prendrait-il, entre ses mains avilies par le vol, les mains innocentes et confiantes qu'on lui livrerait ? Poserait-il à ce foyer honnête ses pieds qui, un jour, pourraient traîner le boulet infamant du bagne ?

Il demeurait abîmé dans ses accablantes pensées. Il revoyait sa vie d'autrefois, sa lande bretonne, sa chaumière basse et sombre, avec sa porte cintrée, son toit de paille, ses murs de granit, tout verdis par les lichens et les mousses de l'hiver. Et, à l'intérieur, les lits en forme d'armoires ; sur le vasselier, de la poterie brute, et près de la table en chêne massif, une vieille femme en coiffe blanche, qui priait, sans doute, en tournant son rosaire.

—Si je me confessais à Hélène, murmura-t-il.... Si je lui disais tout.... Si je restituais le patrimoine usurpé, mon repentir la toucherait-il ? ...

Il eut un rire amer.

—Alors donc, était-ce possible ? Maintenant il pouvait aimer parce qu'il était élégant et noble ; mais quel homme serait-il avec la vareuse du pêcheur. Oserait-il déclarer son amour, une fois vêtu de bure et l'âme souillée de la lèpre du déshonneur. On le chasserait comme un aventurier. Que résoudre ?

Sa tête s'égarait. Tout se con-

fondait : crime et vertu, passion et devoir.

Oh ! comme il était nécessaire qu'elle priât, là-bas sur la lande bretonne, cette mère aux cheveux blancs ; qu'elle ne se lasciat jamais de tourner son rosaire pour ce fils qu'elle croyait au fond de l'Océan, et qui allait s'enfoncer de plus en plus dans le gouffre de l'infamie ; pour cet ambitieux dont la dernière parcelle d'honnêteté allait sombrer. Yves sentait en lui un déchirement. Sa conscience râlait. C'était un pugilat à outrance entre cette conscience à l'agonie et son égoïsme, qu'il nommait son amour.

—Ah ! fit-il sourdement, je l'aime trop ; la passion emporte tout scrupule. Je resterai par ce droit que donne la tendresse désespérée et invincible... Mais non... ce serait trop infâme... Oh ! qui me délivrera de cette tentation qui m'obsède.

Il tressaillit. Une foule faisait haie dans la rue d'Hermès, que traversait le carrosse de la cour. Il était très doré, ce carrosse, très élevée, sur ses roues. Des piqueurs le précédaient, et, à côté de la reine élégamment vêtue, deux dames d'honneur étaient assises. Le carrosse passa rapidement. Aussitôt les portes du Jardin de la reine s'ouvrirent.

Dès que la reine s'absente, son jardin, le plus beau de la Grèce, devient public. La tête d'Yves était brûlante. Peut-être trouverait-il l'apaisement, une diversion à ses pensées obsédantes, en se promenant, lui aussi, dans les longues et splendides allées.

Il descendit la rue d'Hermès, contourna le palais, se présenta à la grille du jardin. Les deux sentinelles s'effacèrent pour lui faire place. Les promeneurs étaient déjà nombreux ; et, sous un kiosque, entouré de fleurs rares, la musique faisait entendre un pas redoublé. Les Athéniennes étaient superbes, en robes aux couleurs éclatantes. Sur les traits de plusieurs, la pureté du type grec se retrouvait conservée sans altération, et, au milieu de tous ces beaux profils, de toutes ces figures distinguées, on reconnaissait, aux divers costumes des hommes et des femmes, les deux sociétés si différentes qui divisent cette race. Les Phanariotes étaient habillés à la mode parisienne ; tandis que les Pallicares, restés fidèles aux coutumes nationales, portaient fièrement le bonnet rouge, la veste chamarrée d'or, et la jupe blanche, avec de riches armes à la ceinture. Ils se saluaient en posant la main sur la poitrine, se disaient oui en inclinant la tête, et non en la rejetant en arrière.

(A continuer.)

Achetez vos poêles de cuisine chez L. G. Bédard.

MARCHANDISES  
DU PRINTEMPS.

—A Lon marché—

DES CHAUSSURES

élégantes et durables

Au Magasin populaire de



122 Rue Cascades

ST-HYACINTHE, P.Q.

C'est là que vous trouverez le meilleur assortiment.

Marchandises sèches

N. G. LEDUC & Cie

(Membre de l'Union St-Joseph)

100 RUE CASCADES

Place du Marche, Saint-Hyacinthe

Patrons faits à toute personne qui achètera une robe.  
M. Leduc tient toujours comme par le passé des étoffes à robes,  
à des prix exceptionnellement avantageux.

Soies, Velours, Pluches, Dentelles, Broderies,  
Rizans, Chapeaux, Plumes, Etc., Etc.

Des robes canadiens, Anglais et Ecosais, pour habillement  
d'hommes défont toute compétition.

BRODEUR FRERES

Plombiers, Ferblantiers, Couvrouers

No. 44 Rue Cascades, Saint-Hyacinthe, P. Q.

APPAREIL DE CHAUFFAGE

L'EAU CHAUDE, À LA VAPEUR ET AIR CHAUD.

—Spécialité—

Couvertures en Fer blanc, en Tôle, et en Ardoises.

\* \* \*

Ferblanteries de toutes sortes

FAITES À DEMANDE.

Prix modérés. Ouvrage garanti.

\* \* \* \*

Déménageront prochainement rue Saint-  
Antoine, No. 31, en face du marché.

DENIS & DUROCHER

Marchand de

GRAINS, FLEUR, LARD, GRAISSE, LARD, ETC.  
Rue Cascades, porte voisine de A. Blondin.

Spécialité : FLEUR PRÉPARÉE ET FLEURS FORTES.

S. BOURGEOIS

Magasin General

Rue St Antoine, Place du marché

ST-HYACINTHE.

Epicerie, Provisions, Vins et Liqueurs.

Ferronneries et Peintures.

FAIENCES, VERRERIES, CHAUSSURES.

Marchandises de nouveautés.

POELES DE TOUTES SORTES, FOURNAISES, ETC.

Courroies en cuir pour Engins.

JOSEPH HEBERT & CIE

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

154 Rue Cascades, en face de la Station de Police

—Spécialité :—

Couvertures en Fer-Blanc, Tôle Galvanisée, &c., &c.

Aussi : Corniches en tôle galvanisée.

Toutes espèces d'ouvrages exécutées avec soin, à des prix très mo-  
dérés. Ouvrage garanti. Agrès de fromagerie, chaudières à  
sucre, bassin pour saceries, etc.

Les marchands de la campagne trouveront toujours chez nous  
toutes espèces de ferblanteries au même prix qu'à Montréal.

ALFRED MARQUETTE

Meublier et Bourreur

(Rue Cascades, ancienne place C. A. Simard.)

MEMBRE DE L'UNION ST-JOSEPH.

Confection de meubles et réparations de toutes sortes.

—SPECIALITÉ :—

Bureaux à Cylindre, Bibliothèques, Etc., Etc.

—CONSTAMMENT EN HALES—

Meubles et ouvrages en menuiserie.

Venez voir et vous serez satisfait. Ouvrage à la main garanti.

G. ROULEAU

Commerçant de Grains et Charbon

Huile de charbon,

Sel, Moulee, Son, Gru, etc., etc.

AUX FROMAGERS!

Tous les articles nécessaires pour les FROMAGERIES

—Tels que :—

Coton, Présure, Couleur, Moules  
grands et petits, etc., etc.

Une visite est sollicitée!

No. 5—Rue Laframboise—No. 5

Porte voisine de l'Hotel Yamaska,

ST-HYACINTHE, Q<sup>ue</sup>.



Epicerie de Familles

EN GROS ET DETAIL.

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

Docteur Eug. St-Jacques

MEDECIN DE L'UNION SAINT-JOSEPH

Pharmacie Centrale

No 13, RUE ST-DENIS

ST-HYACINTHE, P. Q.

Magasin du Bon Marche

ETABLI EN 1877,

L'ans l'intérêt de ceux qui aiment à payer comptant et à Bon Marché pour leurs

Marchandises Seches

—Au Nos. 29 et 43—

RUE DE LA CASCADE

Toujours en main un assortiment considérable de Marchandises Seches de Choix, Articles de Fantaisie, Broderies, Dentelles, etc., en Gros et en Détail.

FONDS DE BANQUEROUTE

A très bas prix.

Indiennes, Cotons, Ducks, Jeannottes, Shirts, etc.

Importés directement des Fabriques et vendus à la Libre.  
ESCOMPTE TRÈS LIBERAL AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

Le magasin continue toujours son commerce de spécialité en Fleurs, Provisions et Produits de l'Ouest, (En gros et en détail.)

Au plus Bas Prix.

Une visite est respectueusement sollicitée.

JOS. BRODEUR, St-Hyacinthe.

PAQUETTE & GODBOUT

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc.

—COLE DES RUES—

Williams et St-Casimir, — SAINT-HYACINTHE

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et préparés aux conditions les plus avantageuses.  
Découpage et tournage exécutés sous le plus court délai.  
On n'emploie que du bois de première qualité.

J. E. MORIN

—MARCHAND DE—

FER, HUILES, PEINTURES, Etc.

SPECIALITES :

Fournaises et Poeles de Cuisine,  
Les meilleurs et les plus économiques.

Ferronneries de toutes sortes à des prix qui défient toute compétition.

Place du Marché, porte voisine de M. O. Brodeur

St-Hyacinthe.

1er Oct. '91—1 a.

E. LAMARCHE

HORLOGER-BIJOUTIER

116 Rue des Cascades, Bâtime de la " Tribune "

Montres Américaines et Suisses, en or et en argent, horloges, argenteries, etc. Spécialité : Lunettes en or, argent, nickel et acier. Réparations faites promptement et satisfaction garantie.

L'ÉCHO

Organe de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe  
JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé pour le compte de ses propriétaires, par  
Boucher de LaBrière, imprimeur-éditeur, en la cité de  
St-Hyacinthe, No 60 rue Cascades.